



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL NUMERIQUE RESPONSABLE NIVEAU 2

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE **EDF SA ET EDVANCE** EN FAVEUR DU NUMERIQUE RESPONSABLE

Le présent certificat est décerné ce jour à EDF SA ET EDVANCE à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation NR.

Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité NR réalisée par Bureau Veritas que les engagements pris sur 36 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Numérique Reponsable sur cette période, et que le score obtenu est supérieur à 500 points sur 1000.

Le présent certificat est délivré à **EDF SA ET EDVANCE** pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés via une évaluation de suivi réalisée par un évaluateur partenaire après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 03/09/2024
M. Alan FUSTEC, Président de l'Agence LUCIE

